

Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

Supplément à Une Semaine en Haïti
Mars 2004 - N° 24

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Tél : 01 43 48 31 78
Inforépondeur : 01 43 48 20 81
Mail : collectifhaiti@hotmail.com

EDITORIAL

Eviter l'impression de déjà vu de la situation actuelle en Haïti, ainsi pourrions-nous caractériser les multiples défis qui se posent aujourd'hui aux différents acteurs en Haïti.

Que ce soit la gouvernance, les droits économiques et sociaux, la question des Forces Armées ou la présence des troupes étrangères, chacune de ces questions nous apparaît avec son cortège de complexité. Le fait novateur dans la configuration d'aujourd'hui c'est l'entrée en scène de la Société Civile. Jean Claude Bajoux (CEDH), pour Nouvelles Images d'Haïti, revient sur les conditions et les motivations de sa mobilisation.

Aujourd'hui, les deux raisons d'espérer semblent être l'énergie et la détermination mises pour débattre ensemble, ainsi que l'inscription dans le temps de ce long combat.

La rédaction

LA SOCIÉTÉ CIVILE ENTRE EN SCÈNE

Par Jean-Claude Bajoux

Voici que nous assistons, dix-huit ans après le départ de Jean-Claude Duvalier, à un autre départ dans des conditions similaires, que dans le langage militaire on caractérise sous le terme « d'extraction ». Cependant, ce deuxième départ, celui d'un chef d'état qui avait été consacré par un immense appui populaire et suscité un immense espoir, ne peut qu'être accompagné d'une certaine tristesse, puisqu'il consacre l'échec, après 14 ans, d'un pouvoir devenu totalement corrompu et qui laisse, après lui, une lourde facture.

Echec d'autant plus grave que des mutations s'opèrent, au sein de la société haïtienne, mutations accentuées par la démographie et par la destruction accélérée des ressources naturelles. Un quart de la population haïtienne se trouve actuellement massé dans la zone métropolitaine. Il s'agit de 2 millions et demi de personnes dont la plupart n'ont pas d'emploi, ni d'accès aux services de base comme l'eau et l'électricité. Rien n'a été fait, aucun programme n'a été esquissé pour répondre aux défis de cette monstrueuse bidonvilisation.

Pourtant, c'est à cette population que le gouvernement d'Aristide s'adressait, plus particulièrement aux jeunes. Malheureusement sa sollicitude s'est concrétisée dans l'organisation de groupes armés, incluant parfois les enfants, réseau de type mafieux assuré de l'impunité par une complicité quasi-officielle. Dans cette dérive, l'Etat lui-même et avec lui l'ensemble de la population s'est retrouvé pris en otage, la violence devenant un élément de la vie quotidienne et des rapports sociaux.

Pourtant cet échec même, se terminant par la démission du chef de l'état et son départ pour l'exil, a quelque chose de

positif. En effet, la dérive, planifiée et entêtée, dans la violence, dans la délinquance, au service d'un pouvoir personnel absolu, n'a pu être contrecarrée que parce qu'elle a rencontré, au sein de la société haïtienne, une résistance têtue. A la dissolution de l'état dans les labyrinthes de la corruption et de la violence a répondu une mobilisation de la société, un resserrement des liens sociaux, une coagulation de la conscience collective que rien n'a pu arrêter, ni les assassinats, ni la répression des manifestations, ni les attaques ciblées contre les organes de presse et les journalistes, ni l'argent distribué, ni la propagande incessante, ni les grandes et petites manœuvres de certaines institutions internationales.

Au premier rang de cette résistance s'est retrouvé, dès les élections de l'année 2001 (en mai et en novembre) l'ensemble des partis politiques. Si leur refus de reconnaître les résultats de ces élections, traité d'intransigeance par certains observateurs superficiels, a pu résister à tout, c'est qu'il rencontrait, au sein même de la population, un support tacite, une approbation de nature éthique reliée à l'histoire tragique de ces deux ans d'indépendance, la volonté de contrecarrer la folie du pouvoir absolu, maître des vies, maître des biens.

Contrairement à ceux qui affectent de croire que la démocratie est une affaire de riches et un jeu de colifichets pour l'amusement des ignorants et des naïfs, cette résistance s'ancrait dans une réaction vitale contre un ennemi qui revenait, encore une fois, sur le terrain, pour le malheur de tous et que l'on avait appris à reconnaître. Ceux-là qui se gaussaient des allées et venues des « particules » politiques étaient en réalité aveugles et sourds, aveugles aux anti-corps

qui se mobilisaient, sourds aux messages qui traversaient l'éther, et qui portaient un discours nouveau.

C'est ainsi qu'à des signes de fragmentation, dégradation, dissolution, désagrégation vont répondre des signaux de résistance. Il y a eu, bien sûr, la réaction d'organisations des droits humains, la réaction de secteurs liés à l'information, liés à l'université, liés à la militance pour les droits de la femme, mais le fait nouveau va être l'apparition d'une référence à une société civile reconnue dans sa globalité citoyenne. Et surtout la référence à la possibilité et la nécessité d'un nouveau type de société, d'un lien nouveau entre citoyens d'un Etat nouveau, bref d'un nouveau contrat social.

C'est ainsi qu'apparaissait un mouvement comme Initiative citoyenne, au Cap Haïtien qui attirait l'attention par un manifeste intitulé « le Cri des Jeunes » et qui organisa, le 17 novembre 2002, une marche mémorable à Vertières., tandis que le groupe dit des 184 faisait le tour des villes principales du pays pour présenter l'idée d'un nouveau contrat social, suscitant en plusieurs endroits des attaques

violentes de groupes de « chimères » armés. Quelque chose de nouveau était dans l'air et se manifestait dans un parti pris de surmonter les clivages traditionnels, en s'adressant au cœur même des questions, aux racines de l'échec et de la faillite. Sortir dans la rue, tous ensemble, c'était chaque fois, se lancer dans une aventure périlleuse. « Nou pap pè ! » Nous n'aurons pas peur, chantaient les étudiants, nous sommes déjà morts ! Mais c'était surtout s'immerger dans l'unité d'un peuple résolu à n'accepter aucun bâillon, aucun carcan.

C'est la force interne de ce mouvement qui a fait échec à l'état « chimérique ». Il devra maintenant faire face à la réalité de la faillite haïtienne. C'est un signe positif que l'on se réfère maintenant si souvent au « long terme » car l'on voit bien que la sortie de crise sera une marche longue et difficile. Mais surtout c'est un signe positif qu'on décide de faire ce chemin tous ensemble.

Jean-Claude Bajoux, du Centre Œcuménique des Droits de l'Homme d'Haïti – Prix des droits de l'homme de la République française 2002.



Un nouveau syndicat réprimé chez un fournisseur de Levi Strauss

Le 1^{er} mars ont été licenciés 34 membres de SOKOWA (Sendika Ouvriye Kodevi Wanament), un syndicat intervenant dans une entreprise textile, Grupo-M, société dominicaine installée dans la nouvelle zone franche de Ouanaminthe. Deux semaines auparavant, le syndicat avait remis une lettre à la direction de l'entreprise pour annoncer sa création et demander une réunion. Des gardes dominicains armés ont brutalisé les ouvriers licenciés et ont pris leurs badges.

Le 2 mars, lorsque les salariés de l'entreprise ont commencé à se solidariser avec leurs collègues, des membres des « forces rebelles » de Guy Philippe et Louis Jodel Chamblain ont débarqué armés dans l'entreprise. Plusieurs salariés ont été menottés et battus. Les autres ont été contraints de retourner au travail. Les « rebelles » ont ensuite reconnu être intervenus à la demande de la direction de Grupo-M qui leur avait annoncé que des travailleurs risquaient de « faire des problèmes ». Le principal client de Grupo-M est la société Levi Strauss.

Selon la fédération syndicale Premier Mai-Batay Ouvriye, deux réunions tenues en République dominicaine avec le directeur du Grupo-M, Fernando Capellan, n'ont donné aucun résultat. A la suite de pressions internationales, la Banque mondiale avait mis une condition à l'octroi au Grupo M d'un prêt de 20 millions de dollars pour la zone franche de Ouanaminthe : le respect des libertés syndicales.

Il est demandé que des messages de protestation soient envoyés à Fernando Capellan (fcapellan@grupom.com.do) avec une copie à Michael Kobori, de la société Levi Strauss (mkobori@levi.com).



L'actualité du mois

L'accélération des événements. Fin février, les rebelles armés partis des Gonaïves prenaient peu à peu le contrôle des départements du Centre et du Nord-est, sans résistance de la police. Les pillages et les libérations de détenus commençaient, les menaces et les agressions contre les opposants et les journalistes continuaient. La rébellion est descendue ensuite vers le sud et Guy Philippe, chef militaire des rebelles annonçait l'attaque prochaine de Port au Prince. Dans la capitale la terreur s'était installée : barricades, rackets, pillages des magasins, des hôpitaux, des entrepôts, violences meurtrières... population et hommes armés mêlés.

Le 27 février, Jean-Bertrand Aristide demande l'envoi d'une force internationale en Haïti, pour arrêter l'avance des « terroristes ». Il demande aussi à ses partisans de lever les barrages. Mais en un week-end les choses vont basculer. Les gouvernements de la Caricom réclament aussi l'envoi de troupes de l'ONU pour protéger le régime de Jean-Bertrand Aristide, mais, devant le refus par l'opposition haïtienne du plan proposé par la France, les Etats-Unis et le Canada (une cohabitation avec le Président Aristide, en échange d'une réduction de ses pouvoirs), la France, puis les Etats-Unis et le Canada lâchent Jean-Bertrand Aristide.

Jean-Bertrand Aristide quitte le pouvoir et Haïti le 29 février. Les conditions de ce départ soulèvent des interrogations. « Nous n'avons pas demandé sa démission. Les Etats-Unis ont répondu à une requête du Président demandant de lui assurer un départ en toute sécurité » déclare l'ambassadeur des Etats-Unis en Haïti. Cependant, le gardien de sa résidence affirme que des soldats américains l'ont contraint à partir et une autre thèse circule, selon laquelle cette démission aurait été le fruit d'un choix proposé au Président : se démettre ou être arrêté pour trafic de cocaïne.

Jean-Bertrand Aristide, quant à lui, compare son départ forcé à un enlèvement. Selon lui, « il y a un papier qui a été signé pour éviter un bain de sang mais il n'y a pas une démission formelle selon les normes ». De Bangui où il est accueilli à partir du 1^{er} mars, M. Aristide appelle les Haïtiens à une résistance pacifique. Le 14 mars, on apprend qu'il est parti pour la Jamaïque à

l'invitation du Premier ministre jamaïcain, Percival Paterson. Il se trouve maintenant à 180 Kms d'Haïti et annonce qu'il va porter plainte contre les ambassadeurs Français et Américains à Port au Prince pour avoir participé à son enlèvement et à sa séquestration. La Caricom, réservée, s'interroge sur le caractère volontaire de la démission et critique ce qu'elle considère comme un précédent dangereux. Son président demande l'ouverture d'une enquête indépendante.

Le plan de sortie de crise

Les institutions mises en place.

Dès le départ de Jean-Bertrand Aristide, le président de la Cour de cassation Boniface Alexandre, prête serment comme président intérimaire, selon les termes prévus par la constitution. Il demande au secrétaire général des Nations Unies l'envoi d'une force de paix. Le 3 mars, il nomme le nouveau Directeur général de la Police, cependant que la commission tripartite (prévue par le plan proposé par la communauté internationale) est mise en place. Cette commission est composée d'un responsable de la Plate Forme démocratique (Paul Denis), d'un représentant du Gouvernement (Leslie Voltaire, ministre des haïtiens vivant à l'étranger) et pour la communauté internationale du représentant permanent des Nations Unies en Haïti (Adama Guindo). Cette commission tripartite désigne, le 5 mars, le conseil des sages composé de 7 membres représentant les 7 secteurs principaux (secteur privé, église catholique, droits humains, plate-forme démocratique, église anglicane, université, fanmi lavalas). Le Conseil des sages est chargé de nommer le Premier ministre et de participer à la formation du nouveau gouvernement.

Le Premier ministre, choisi le 9 mars, est Gérard Latortue. Il a travaillé de 1972 à 1994 au sein de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUUDI). Il considère qu'il devra rester en poste durant une période transitoire de 2 ans. Il indique qu'il compte sur l'apport de la force internationale présente en Haïti pour professionnaliser et dépolitiser la police et il propose une aide immédiate au secteur privé, frappé par le pillage et les incendies.

La force internationale

La force internationale décidée dès le 1^{er} mars par le Conseil de Sécurité de l'ONU se compose actuellement de 1200 américains, 600 français, 100 canadiens et 134 chiliens. Cette force internationale sera remplacée par 5 000 casques bleus d'ici 2 à 3 mois. Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a estimé que la stabilisation de la situation pourra prendre plusieurs années. Il espère que la communauté internationale aura la patience d'y travailler. Le commandement est depuis le 5 mars un commandement américain. La relève devrait être prise par le Brésil, quand les casques bleus seront arrivés. La Caricom a décidé de ne pas fournir de troupes à la force internationale, déçue que le Conseil de Sécurité ait ignoré son appel urgent du 26 février.

La force s'est appliquée dans un premier temps à sécuriser les ressortissants étrangers et les actions humanitaires. Se cantonnant les premiers jours au palais national, au bureau du Premier ministre et aux sites clefs, ports et aéroports, sans se risquer dans les quartiers populaires, elle s'est étendue à la province depuis le 5 mars (Cap Haïtien et Gonaïves) et apporte son appui à la police haïtienne.

Les réactions des haïtiens.

Le départ du Président Aristide a d'abord donné lieu à un déferlement de violences et de pillages à Port au Prince où les partisans armés de l'ex-président déchargeaient leurs armes tout azimuts : pendant ce temps à Cap Haïtien l'ambiance était à l'allégresse et aux manifestations de joie. Les manifestations des partisans d'Aristide se sont succédées à Port au Prince sans incidents jusqu'à celle du 7 mars, concomitante à une autre manifestation de l'opposition, qui s'acheva de façon sanglante, jetant le doute sur le niveau de sécurité retrouvée.

L'incertitude pèse aussi sur le rôle exact des « rebelles » dans la suite de la crise. Leur chef Guy Philippe a d'une part appelé ses hommes à déposer leurs armes car « il a reçu les garanties que la démocratie serait mise en œuvre en Haïti », et, d'autre part, s'est dit, « prêt à reprendre les armes » à l'issue de la manifestation du 7 mars. Sans oublier le problème du passé criminel de certains « rebelles » et celui de la reconstitution des anciennes forces armées d'Haïti.

Après le choc d'il y a un mois c'est l'incertitude. Inévitable tant le chantier est vaste pour avancer vers une sortie de crise et pour que les partisans déçus de Jean-Bertrand Aristide y trouvent leur place.



A lire, à voir, à écouter

● **Sur les écrans fin mars : « The Agronomist » de Jonathan Demme.**

Ce film documentaire retrace le portrait de Jean Dominique, le journaliste directeur de radio Haïti Inter, assassiné en avril 2000 sur les lieux même de sa radio. Il faut aller voir ce film car la personnalité de Jean Dominique est hors du commun. Comme Jonathan Demme, le réalisateur du film « Le silence des agneaux », nous sommes en admiration devant la détermination, le sens de l'humour et l'amour de Jean Dominique pour son pays Haïti. Il est poignant de le voir de retour d'exil en 1994, à l'aéroport de Port au Prince, de le voir au milieu des paysans, de le voir expliquer le rôle de radio Haïti Inter dans la lutte contre la dictature des Duvalier et dans l'introduction du créole. Il est poignant aussi de voir la volonté de Michèle Montas, la femme de Jean, qui reprend avec courage le combat pour la liberté d'expression et contre l'impunité. En ce sens, son témoignage nous apporte un éclairage sur la crise actuelle où l'impunité est la règle et la liberté d'expression toujours mise à mal. A travers les combats de Jean Dominique, c'est aussi l'histoire récente de tout un peuple qui transparaît ; les deux sont intimement liés et c'est cela qui fait toute la richesse de ce documentaire.

(Des projections sont prévues un peu partout en France, mais le nombre de copies est très limité. Pour plus d'informations sur les projections dans votre région, contacter le diffuseur Bac Film au 01 53 53 52 52).



Spécial Activités 2004

25 mars au 20 mai : "Métamorphoses. Symbolisme et recyclage dans l'art statuaire en Haïti." : expo de tôle découpées. A la Maison de l'Amérique Latine – 217 bd St-Germain – Paris 7^{ième}. 01 49 54 75 35

25 mars : France Amérique Latine Toulouse, organise la projection du film "**Port au Prince ma ville**" de Rigoberto Lopez (Cuba), suivie d'un débat. Salle du Sénéchal à Toulouse, 21h. 05 61 80 41 28.

26 mars : Conférence débat organisée par le CERFOM : "**Haïti 1804-2004**" avec Naissant Bernier, économiste et Guy Montaubant, étudiant en sciences politiques. A 20h, Maison des associations de Créteil, 1 av François Mauriac, 94000 Créteil.

26 mars : **Soirée Haïtienne**, à l'espace Albert Camus de Bron, avec M. Martelly. Entrée 20 euro. danie.berchel@numericable.fr

28 mars : Le Collectif citoyen contre l'occupation d'Haïti vous invite à **un grand débat, pour dire non à l'occupation franco-américaine d'Haïti**. A l'AGECA - 177, rue de Charonne 75011 Paris – M° : A. Dumas - 14h-19h

28 mars : **Journée de solidarité avec Haïti**. 3 films : "Zone interdite aux chimères" de Maxence Denis et Frédéric Koenig, "E Pluribus Unum" de Maxence Denis, "Des hommes et des dieux" de Anne Lescot et Laurence Magloire. 1 performance live (musique), 1 conférence débat sur la réalité culturelle haïtienne. Expo photo. Au cinéma Images D'Ailleurs - 21 rue de la Clé - Paris 5^{ième}. Tarif : 8 euro (ou plus).Collectif 2004 Images. Contact et réservation : 01 40 68 03 38/ 01 53 27 06 36

30 mars : **Conférence-débat**, de l'association France Amérique Latine et les Amis du Monde Diplomatique Avec Christophe WARGNY. A 20h - Salle n°3 à St-Henri – Le Creusot (71)

1^{er} au 24 avril : Librairie La Galerne. « **Haïti : itinéraire naïf** », une exposition vente de peintures au profit de l'association Livres sans Frontières. Le Havre - 148, rue Victor Hugo – 76 600 Le Havre. Tél. : 02 35 43 22 52. www.lagalerne.com

2 avril : **Journée d'études sur Haïti**, à l'université Bordeaux 2. Agora Aquitaine-Antilles. Jdecauna40@aol.com

3 avril : **Présentation de l'ouvrage de Jacques de Cauna** "Toussaint Louverture. Témoignage pour un bicentenaire", édition Karthala. Aux archives municipales de Bordeaux à 11h - Agora Aquitaine-Antilles. Jdecauna40@aol.com

3 avril : Le centre de recherche Caraïbes Amériques (CERCAM) organise un **colloque** sur l'Histoire des Caraïbes et de l'Afrique, de la traite négrière, de l'esclavage et de ses abolitions » (entrée libre). Paris Palais du Luxembourg. 01 48 26 13 02

3 au 18 avril : **Exposition de peinture haïtienne**, au Miroir de l'Homme (peintures, ferronneries), Le Pallet (44). AFHAD. : 02 40 29 06 13 afhad@wanadoo.fr

15 au 27 avril : L'association Métisse à Nantes organise "**Histoire d'avenir**". Haïti sera présent avec l'AFHAD les 24 et 25 avril. Présentation de livres sur Haïti (en présence des auteurs). Expo d'art haïtien. 02 40 29 06 13. afhad@wanadoo.fr

16 avril : Spectacle de solidarité du lycée Hilaire de Chardonnet : "Un monde solidaire". Quatre tableaux dont un sur Haïti, sur les **adolescents des rues, les restavecs**. Avec l'association Cœur de Haïti. A 20 heures - Salle Marcel Sembat, place Mathias 71100 Chalon sur Saône. coeur.de.haiti@wanadoo.fr

21 au 24 avril : 15^{ième} édition du **salon du Livre de Guadeloupe "La guerre, la paix"**. Pays invité : **Haïti**. Centre des Arts et de la Culture. Pointe à Pitre, Association Livres en l'île. Ghislaine NANGA - 05 90 91 93 59

23 avril : **Conférence-débat sur Haïti** au musée de l'école: 20, rue auguste martin 71100 St Rémy. Animée par l'association "Coeur de Haïti". A 20h coeur.de.haiti@wanadoo.fr

24-25 avril : **Week-end pour Haïti, association Pandiassou, à Cesson-Sevigné (35)**. Exposition; artisanat haïtien, livres; Assemblée Générale de l'association Pandiassou, Fest Diez. Contact : Sophie Remy : 02 99 83 40 91. V. Veneny : 02 99 83 29 40



Au Collectif Haïti de France

Le Collectif Haïti de France, organise en partenariat avec France Amérique Latine, **une soirée-débat sur Haïti**, le vendredi **2 avril** : « **La reconstruction haïtienne** », à 20h, Espace Marx – 64 bd Auguste Blanqui – Paris 13^{ième}.

Le programme est encore en chantier, mais vous pouvez compter sur la présence de Gérard Pierre Charles (Organisation du Peuple en Lutte), Jean-Michel Annequin (Collectif Haïti de France) et Wenefrid Lebrun (Amnesty International). La soirée vous permettra de faire un geste de solidarité vers Haïti, en participant financièrement aux projets de France Amérique Latine et du Collectif Haïti de France en Haïti, projets qui vous seront présentés en début de soirée.

Pour plus d'information, appelez le Collectif (jusqu'au 1^{er} avril) au 01 43 48 31 78.

Le 28 février, le Collectif Haïti de France organisait son **Assemblée Générale**. La journée, bien remplie, a permis d'avancer sur les projets du Collectif, par un travail en groupe sur nos axes : plaidoyer, information, et renforcement de la société civile. Des actions concrètes ont été validées par l'AG (compte-rendu à venir), elles seront mises en œuvre par le nouveau Conseil d'Administration et les groupes actions qui se sont proposés pendant l'AG. A noter que notre Conseil d'Administration s'est étoffé cette année de 5 nouveaux membres : Sheila Laplanche, Michèle Babinet, Caroline Delecluse, René Soler et Paul Vermande.